

LES ATTAQUES

infos



Bulletin municipal - 1^{er} trimestre 2017 - n° 10

édito



J'ai eu le grand plaisir d'accueillir plus de 250 personnes à la cérémonie municipale des vœux que nous avons organisée au complexe sportif le vendredi 27 janvier. L'occasion de retracer en images le bilan de l'année 2016, riche en rendez-vous, et de remercier mes adjoints et les conseillers municipaux qui travaillent au sein des commissions pour gérer la vie communale.

De remercier également les Présidents d'associations qui s'investissent avec leurs équipes de bénévoles afin d'exploiter au mieux les équipements municipaux mis à leur disposition pour animer la commune. J'ai toutefois rappelé que nos installations ne sont pas extensibles, et qu'au même titre que les collectivités se regroupent, les clubs sportifs et les associations pourront peut-être également commencer à réfléchir avec leurs voisins dans leurs offres de proximité.

Les vœux, c'est aussi se projeter sur l'année 2017 essentiellement marquée par l'intégration de notre commune au périmètre de l'agglomération. Nous sommes 4 communes (Fréthun, Hames-Boucres, Nielles-les-Calais) et bientôt 5 (avec Escalles) de l'ex Communauté de Communes du Sud Ouest du Calaisais à avoir rejoint Calais, Coquelles, Coulogne, Marck et Sangatte.

En nous accueillant, la nouvelle agglomération a d'ailleurs changé de nom pour devenir GRAND CALAIS Terres & Mers.

J'ai l'honneur d'être membre du Bureau de cette nouvelle agglomération, ma 1^{ère} Adjointe est Vice-Présidente, en charge de la Petite Enfance et de la Jeunesse.

Nous intégrons une nouvelle collectivité territoriale, non par caprice d'élu, mais par obligation

du législateur qui a considéré que notre précédente échelle était trop petite entre nos 9 communes rurales.

Vos élus majoritaires attaquois ont donc fait le choix de se regrouper au sein du bassin de vie de nos habitants. Les grandes infrastructures d'accueil, de transport, les sites balnéaires, vers lesquels nous nous orientons chaque jour pour l'école, le travail, les soins, le shopping, les loisirs, la plage, sont situés dans l'agglomération.

C'était une évidence pour nous de développer ainsi des services supplémentaires à nos administrés, et de maintenir l'offre existante.

Depuis le 2 janvier, notre commune est desservie toutes les heures par un bus urbain qui relie Calais à Pont d'Ardres.

Depuis septembre 2016, nous bénéficions déjà du tarif agglomération dans les grands équipements culturels et de loisirs.

Le Conservatoire a intégré les membres de la chorale qui n'avait plus de chef de chœur.

La crèche Pom d'Api est maintenant gérée par l'agglomération qui a repris toute l'équipe de permanents et qui fonctionne exactement dans les mêmes conditions que l'année dernière. La priorité des inscriptions sera donnée à nos familles et à celles des communes entrantes.

Nous avons inscrit 56 enfants de la commune au Centre de Loisirs qui va se dérouler pendant les vacances de février à la Salle Polyvalente, exactement dans les mêmes conditions que les années précédentes. Nous sommes heureux d'accueillir plus d'enfants qu'en 2016.

Le ramassage des ordures ménagères assuré dorénavant par l'agglomération s'effectue exactement dans les mêmes conditions et aux mêmes jours, et la première bonne nouvelle, c'est que la Taxe va baisser pour nos habitants !

Nous poursuivons notre organisation du Relais d'Assistants Maternelles, comme les années précédentes, en conventionnant avec la ville de Coulogne.

Nous avons confié le portage des repas à domicile des personnes âgées ou dépendantes à l'AMB/ASSAD.

Les dossiers d'urbanisme seront gérés par convention avec le service de la Ville de Calais, nos habitants continuent de les déposer à l'accueil de la mairie.

Nous allons maintenant entrer dans la phase de préparation budgétaire qui se terminera fin mars. Les premières estimations sont rassurantes. Nous ne serons pas à la charge des communes

historiques de Cap Calais, et le budget de notre commune sera bénéficiaire.

D'autres bonnes nouvelles pour notre village :

La première parcelle du lotissement communal a été vendue le 18 janvier 2017 !

En contact avec la société 3M, la municipalité a un projet d'aménagement de la friche Cuno en 2 temps : permettre le retournement du bus et projeter un espace vert ludique.

Le nouveau site internet de la commune sera lancé fin mars.

Une agence postale communale ouvrira ses portes à Les Attaques fin mai.

Le service postal était menacé dans la commune, nous avons décidé d'ouvrir une agence postale communale, en coordination avec la Poste. Les horaires d'ouverture resteront les mêmes, ce sont les agents municipaux, formés par la Poste, qui assureront le service. L'agence postale communale deviendra même une mini maison de service public. En effet, une tablette numérique sera mise à disposition des citoyens, sur place, pour effectuer leurs démarches administratives.

Mesdames, Messieurs, en vous assurant de notre total engagement à la défense de vos intérêts, et en restant à votre disposition, sur rendez-vous à la mairie ou lors des permanences, je souhaite à tous les Attaquois une excellente année 2017, pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers. Santé, bonheur, et épanouissement.

Le Maire
Jacques RIVENET

SOMMAIRE

Noël	02-03
La vie des assos	04-05
Vie Municipale	06-10
Etat civil	11
Infos pratiques	11
Agglomération	12-13
Agenda	14-15
Site Internet	15
Connaissez-vous ?	16



NOËL À L'ÉCOLE

Jeudi 15 décembre, le père-Noël a stoppé son traineau sur le parking de l'école. Il a été chaleureusement accueilli par les enfants avec des chants et des poésies. Chez les tous petits, aucun pleur... certains ont discuté avec le Père-Noël. Les plus audacieux des moyens se sont levés discrètement pour toucher le Père-Noël. Motivés, certains bambins ont voulu lui donner leur tétine ou leur doudou. Dans la classe de la grande section, les enfants fascinés n'ont pas hésité à poser des questions. A l'école primaire, du CP au CM2, la magie du Père-Noël a aussi opéré. Les élus et le Maire ont distribué à chaque enfant des chocolats. A la cantine, quelques jours avant les vacances, l'équipe a proposé un repas de Noël aux enfants et leur a réservé une nouvelle surprise le dernier jour, les enfants se sont régalés avec une bûche pâtissière.



AIKI-GOSHONDO

A l'issue du dernier entraînement de 2016, Eric Lassalle a organisé l'arbre de Noël du club. Après le dernier salut de l'année, les enfants ont reçu des jeux, les adolescents et les adultes des polaires brodées à l'effigie du club. Avant de se quitter les sportifs ont partagé le verre de l'amitié.



COLIS AUX AÎNÉS

Vendredi 16 et samedi 17 décembre, les membres du Conseil Municipal et du CCAS sont allés à la rencontre des aînés de la commune pour leur apporter le traditionnel colis de Noël. 339 colis ont été distribués aux aînés de plus de 65 ans. Cette distribution est un moment convivial et privilégié entre les aînés et les élus. Les doyens de la commune ont reçu la visite du Maire, M^{me} Madeleine DOMAIN âgée de 98 ans a reçu une composition florale et une bouteille de champagne. M. Jean DELACROIX, notre centenaire, étant en vacances, c'est M. Albert DUSAUTOIS âgé de 92 ans qui a reçu la visite du maire, en plus de son colis il a reçu un panier copieusement garni.



ACPG

Les anciens combattants se sont réunis quelques jours avant Noël au Relais des Attaques, c'était l'occasion pour Jean-Noël GOURLAY de distribuer aux anciens combattants 41 colis de Noël composés de douceurs pour agrémenter les repas de Noël et du Nouvel An. Jean-Noël GOURLAY remercie Denis WAIRY pour sa généreuse contribution.

TOUTES AU SPORT

Gâteaux, jus de fruits, cadeaux... les enfants et les ados ont fait la fête et ont été gâtés ! Le Père-Noël est arrivé avec une hotte remplie de chocolats et de cadeaux : peluche pour les babys, verre de Noël et crayons pour les Loony Kids et crème pour les mains pour les ados du Loony Jump.



MARCHÉ DE NOËL

Jeudi 15 décembre, les parents d'élèves ont organisé dans le hall de l'école maternelle le traditionnel marché de Noël. C'était l'occasion pour les enfants de prendre une photo avec le Père-Noël. Les parents ont fait l'acquisition des créations réalisées en classe par les enfants et de Jancinthes préparées par les parents d'élèves.



LE CLUB DÉTENTE FÊTE NOËL

Les adhérents du Club Détente ont fêté Noël comme il se devait. Bonne humeur, humour et amitié étaient au rendez-vous. La chorale du club a donné un aperçu de ses talents avec «La valse des cheveux blancs», «Toutes les femmes sont belles» «Happy day»... Le talent était aussi sur scène avec des sketches. Elodie la prof de gymnastique et des adhérentes se sont mises dans la peau de pom pom girls pour présenter une chorégraphie colorée et rythmée. Michel CLÉMENT a retenu l'attention de tous avec la lecture d'un poème qu'il a écrit et dédié au club. Entre deux divertissements les aînés se sont fait plaisir autour d'une coupe de bulles, d'un café pour accompagner la bûche et les clémentines. Le club a offert une boîte de chocolats aux neuf aînés de plus de 85 ans.



WEEK-END SOLIDAIRE

En novembre, l'association LUDO62 a organisé la troisième édition de son week-end solidaire. La municipalité soutient cette action organisée par Catherine ANSEL, une maman attaquoise, impliquée au sein de LUDO62, en mettant gracieusement à disposition le complexe sportif et la salle polyvalente. Le spectacle prévu le samedi 5 novembre a malheureusement dû être annulé faute de réservations. La brocante du dimanche a réuni une soixantaine d'exposants et les visiteurs étaient au rendez-vous.



LES GAZELLES

L'année 2016 s'est terminée chez les Gazelles avec le Swap de Noël, il s'agit de faire un cadeau à une personne désignée par tirage au sort ; une Gazelle offre un présent qu'elle a fabriqué elle-même : une carte, une gourmandise et une décoration. Ce cadeau est fait anonymement, le but étant de deviner qui est à l'origine de cette surprise. En janvier les Gazelles ont fêté les rois, Geneviève, Martine et Régina étaient les reines du jour. L'objectif 2017 des Gazelles est de poursuivre leurs travaux ainsi que la confection des blouses-déguisements pour l'association Ludo 62 et leur participation aux TAP à l'école maternelle.



COMITÉ DES LOISIRS

L'assemblée générale du comité des loisirs s'est tenue sous la présidence de Marie-Jo Vandamme, en présence de Bernard Breton le président d'honneur. Ce rendez-vous était l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée mais aussi de discuter des projets 2017. En 2016, le comité a enregistré plusieurs démissions, alors Marie-Jo Vandamme, lance un appel aux bonnes volontés «On attend des jeunes avec des idées nouvelles, il faut prévoir la relève, je sais que ce n'est pas évident d'être bénévole car chacun fait en fonction de ses contraintes professionnelles et familiales».

Si vous avez envie de vous impliquer dans l'animation de la commune, les membres du comité seront ravis de vous compter parmi eux.



USA FOOT

L'Union Sportive Attaquoise Football a débuté l'année avec un tournoi en salle destiné aux U10. Les 120 footballeurs, issus des clubs de Coulogne, Marck, Guînes, Marais de Guînes, Calais Soc, Licques, Tournehem et Les Attaques se sont rencontrés sous le signe des valeurs que véhiculent le football à savoir, le respect de soi, de son adversaire, de l'arbitre, la solidarité, l'entraide...

Dans un esprit d'éducation et de sensibilisation, l'arbitrage de ce tournoi était assuré par Nolan, Stan, Tanguy, Dunkan, Lucas et Corentin des joueurs U15 du club des Attaques.



AIKI-GOSHINDO

L'assemblée générale de la ligue du Pas-de-Calais Takeda Ryu, s'est tenue sur la commune sous la présidence d'Eric LASSALLE. L'instructeur Attaquois espère faire de cette ligue la plus importante de France.

Fin décembre, Eric LASSALLE a remis des grades à 4 de ses élèves portant la ceinture noire. Coralie LASSALLE a obtenu son 2^{ème} Dan, Greg RANSON, Lou BOUTOILLE et Alexandre BERTIN ont quant à eux reçu leur 1^{er} Dan.

Contact : elassalle62@orange.fr



LE CLUB DETENTE A FÊTÉ SES 40 ANS !

Mercredi 9 novembre le Club Détente a fêté son quarantième anniversaire. Les adhérents ont fait un voyage dans le temps en découvrant les photos des manifestations et des articles de presse de ces 4 dernières décennies. En feuilletant les archives du club, Nelly RIVENET a retrouvé un article de 1977 qui relate le premier anniversaire du club « J'ai été impressionnée par le dynamisme des fondatrices du club, je voudrais au nom de tous les remercier et tout particulièrement M^{me} POLLET qui ne peut être présente ». M^{me} Madeleine DOMAIN, la doyenne du club âgée de 97 ans qui n'a pu assister à cet anniversaire a été mise à l'honneur ainsi que M. André TAYLOR âgé de 88 ans, toujours le premier sur la piste de danse !

Durant le repas, la chorale du club dirigée par Cécile DELASSUS a donné un aperçu de ses talents, puis Sylvie & Co(cq) a acquis l'assistance avec son spectacle intitulé « Les tribulations d'Eugène et Francine ».



LES ARCHERS

Dimanche 22 janvier, les Archers des Estaches ont fêté la Saint-Sébastien, leur saint patron.

SAINT-NICOLAS



Samedi 3 décembre à 15h30 l'association du Pont d'Ardres a accueilli Saint-Nicolas, avec le Père Fouettard et les enfants à la salle municipale du Pont d'Ardres, pour leur offrir un chocolat chaud, des friandises et des cadeaux. Puis les membres du Comité des Loisirs attendaient les jeunes Attaquois à 16h30 sur la place de la République, pour un cortège jusqu'à la salle polyvalente au spectacle Rata et Tatouille. Rata et Tatouille ont transporté les enfants dans le monde de la gastronomie et la magie de Noël, les bambins se sont transformés en Sherlock Holmes afin de dénouer l'énigme : mais qui a kidnappé le Père-Noël ?



LABC

Vendredi 11 novembre, le LABC a organisé son traditionnel plateau Halloween. Les petits basketteurs s'étaient déguisés et maquillés pour l'occasion. 125 enfants issus du Calaisais se sont rencontrés. Les petits basketteurs ont marqué 428 points. Tous les enfants étaient gagnants, ils ont reçu une photo de leur équipe avec Dunky la mascotte du club, un diplôme et des friandises.



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} DÉCEMBRE 2016

Absents excusés : Madame Véronique SEYS (pouvoir à Valérie DEWET), Messieurs Antoine PEENAERT (pouvoir à Nadine DENIELE), Guy DEMARET (pouvoir à Jacques RIVENET).

1. Ressources humaines

- un nouveau régime indemnitaire se met en place dans les collectivités, le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel).

Ce régime qui tient compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel est composé de deux parties :

- l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E.) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale de ce nouveau régime indemnitaire. Cette indemnité repose sur la responsabilité, les contraintes physiques, l'expertise et sur l'expérience professionnelle,

- le complément indemnitaire annuel (C.I.A.) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

L'I.F.S.E. et le C.I.A. sont exclusifs, par principe, de tout autre régime indemnitaire de même nature. Le R.I.F.S.E.E.P. ne pourra se cumuler avec l'IFTS, l'IAT et l'IEMP. Les bénéficiaires de cette indemnité sont les agents titulaires, stagiaires & contractuels à temps complet, non complet & partiel. Tous les cadres d'emplois présents dans la commune sont concernés. L'IFSE et le CIA seront versés par fractions mensuelles aux agents et proratisés en fonction du temps de travail.

Adopté avec 18 voix POUR et 1 abstention.

- création de 3 postes d'adjoints techniques de 1^{ère} classe pour avancement de grade d'agents qui bénéficient de 10 ans de services effectifs dans leur grade actuel : création d'un poste à temps complet, d'un poste à 29h30, et d'un poste à 26h47

Adopté à l'unanimité.

2. Service public

Le bureau de poste de la commune est voué à disparaître à cause de restructurations. La Poste a fait une proposition pour qu'un service postal continue à être assuré à Les Attaques. La poste propose la signature d'une convention de partenariat pour l'organisation et la gestion d'une agence communale, où les prestations courantes pourraient être maintenues (produits et services postaux, services financiers de faible montant). La commune s'engage à fournir un local (la commune est propriétaire du bâtiment de la Poste). Le personnel mis en place sera un agent territorial.

La Poste s'engage à verser une indemnité d'installation (3000€) et une indemnité forfaitaire mensuelle (1000€ par mois pendant 18 ans).

Adopté à l'unanimité.

Création d'un poste d'adjoint administratif de 2e classe à 35 heures hebdomadaires

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DÉCEMBRE 2016

Absents excusés : Messieurs Jean BOUCLLET (pouvoir à Jacques RIVENET), Geoffroy MOSSION (Jean-Paul VASSEUR), Mesdames Laëtitia ROBERVAL (Eliane KRASINSKI), Valérie DEWEZ (Pierre-Louis LEFEBVRE).

1. Lotissement communal

Les prix ont été baissés par rapport à ceux fixés par le conseil en 2015, pour s'insérer dans les prix du marché actuel. Les tarifs sont disponibles en mairie.

Adopté à l'unanimité

2. Formation du personnel

Constitution d'un groupement de commande entre notre commune, Calais et la communauté d'agglomération Cap Calais.

Notre commune a la possibilité de se joindre à un groupement de commande pour la formation du personnel technique. Le conseil décide de

Les services à rendre à la population en matière d'accueil, d'informations, de traitement des dossiers d'urbanisme et d'Etat Civil se développent. La gestion et les régies des services périscolaires engendrent une quantité de travail important. Il faut prévoir la polyvalence des agents en cas d'arrêt maladie. Le nouveau service citoyen de la poste nécessitera une réorganisation dans le temps de travail.

Adopté à l'unanimité.

3. Affaires sociales

Lors d'une naissance, la mairie offre aux nouveaux parents un bon de 7,52 € à faire valoir à l'ouverture d'un compte à la Caisse d'Epargne. Cette somme est la conversion en euros d'un ancien montant fixé à 50 francs. Le Conseil décide d'actualiser cette offre, en remplaçant ce bon de 7,52 € par un chèque cadeau de 30 €.

Adopté à l'unanimité

4. Lotissement communal

Maître LOUF explique que la législation concernant la TVA évolue, que les prix des terrains du lotissement communal en seront impactés. Les prix pratiqués actuellement sont au-dessus du marché. Maître LOUF propose de délibérer sur les prix lors d'un prochain conseil.

Le conseil décide de nommer la voie « Rue Sainte Ide », afin que la rue fasse référence à notre patrimoine communal. Sainte Ide a créé l'abbaye de la Capelle sur le territoire de la commune en 1090. Elle était l'épouse du Comte de Boulogne et la mère de Godefroy de Bouillon. Elle fut canonisée pour sa charité auprès des pauvres. Une plaque sera apposée au nom de la rue pour expliquer aux habitants l'origine patrimonial du nom.

Adopté à l'unanimité.

5. Urbanisme

Par délibération en date du 14 décembre 2015, le Conseil Municipal a décidé de vendre le terrain cadastré AD n°186 d'une superficie de 1 174m² à la SARL Nicolay Fils, pour un prix de 20 € au m² HT. L'acquéreur est en réalité la SCI JAVHA, dont Monsieur Hubert NICOLAY est associé.

Le Conseil adopte à l'unanimité le principe de cession à la SCI JAVHA.

6. Intercommunalité

La composition de la communauté issue de l'extension de Cap Calais aux communes de Les Attaques, Fréthun, Hames-Boucres et Nielles-lès-Calais est fixée selon les modalités du Code Général des Collectivités Territoriales, conformément à la loi NOTRE du 7 août 2015.

Le conseil accepte l'accord local fixant à 52 le nombre de sièges du conseil communautaire.

Adopté à l'unanimité.

rejoindre le groupement de commande de Calais.

Adopté à l'unanimité.

3. Rémunération des agents recenseurs

Un recensement a eu lieu au cours du 2e semestre 2015. Le conseil a délibéré le 18 avril 2016 sur la rémunération des agents recenseurs, selon les recommandations de l'INSEE ; dans ce cadre une rémunération de 40 € doit être accordée à chaque agent pour la tournée de reconnaissance que chacun a effectué avant le recensement.

Adopté à l'unanimité.

4. Urbanisme

Madame BOUCHART, a proposé aux 5 communes entrantes de mettre à disposition le service urbanisme de la ville de Calais pour l'instruction de nos autorisations d'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

5. Petite Enfance

La CCSOC cogèrera avec Coulogne un Relais Assistantes Maternelles (RAM). Suite retrait de Les Attaques, Fréthun, Hames Boucres et Nielles les Calais de la CCSOC, cette compétence est restituée aux 4 communes. A ce jour, le RAM coordonne l'activité de 33 assistantes maternelles sur les 4 communes. Un courrier a été envoyé à Mme la Présidente de Cap Calais, cosigné par les Maires des 5 autres communes concernées, afin que la gestion de ce RAM soit intégrée dans la compétence « actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse en milieu rural ».

Dans l'attente de la prise de décision de Cap Calais et afin d'assurer la continuité de ce service, le principe de la signature d'une convention de participation financière avec la ville de Coulogne est acceptée.

Adopté à l'unanimité.

6. Intercommunalité

Les communes de Les Attaques, Fréthun, Hames Boucres et Nielles-lès-Calais se retirant de la CCSOC, le patrimoine et les contrats sont répartis entre ces communes et la CCSOC. De nombreux échanges entre le Président de la CCSOC et les 4 communes sortantes ont porté sur le contenu du protocole de répartition.

Les principales caractéristiques du protocole proposé sont les suivantes :

- La clé de répartition entre la CCSOC et les 4 communes sortantes est définie ainsi : 41,3% des actifs et passifs reviennent à la CCSOC, 58,7% aux communes sortantes (la répartition s'applique aux biens mobiliers et immobiliers, à la trésorerie, au résultat financier et aux participations à percevoir par la CCSOC).

- Les communes se verront restituer les biens situés sur leur territoire, à l'exception de l'EMSA, situé à Fréthun, qui restera à la CCSOC.

- Un ajustement est prévu entre la répartition physique des biens et la contribution financière et démographique de chaque commune.

- Une possibilité d'accord amiable entre les parties est possible si des écarts sont constatés entre la répartition des biens et la richesse apportée par chaque commune.

COMMÉMORATION

Vendredi 11 Novembre, à l'issue de la messe, Jacques RIVENET et Jean-Noël GOURLAY Président de la section Attaquoise des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre ont accueilli de nombreuses personnes au Monument aux Morts afin de commémorer la victoire de 1918 et la paix. Après le dépôt de gerbe, la lecture du message officiel et l'appel aux morts, l'assistance a observé une minute de silence. Le Maire a remercié Jean-Noël GOURLAY et les membres de l'ACPG pour leur présence et a rappelé que chaque année ils forment ensemble le vœu d'accueillir les enfants et leurs familles.



- La commune d'Escalles ayant décidé de rejoindre l'agglomération Cap Calais, elle est associée au partage des biens de la CCSOC, et signataire du protocole.

Le conseil décide à 15 voix POUR et 4 abstentions :

- D'autoriser le Maire à signer le protocole fixant les principes de retrait des communes de Fréthun, Les Attaques, Hames-Boucres et Nielles-les-Calais.

7. Election des 2 conseillers communautaires pour la communauté d'agglomération Cap Calais

Le nombre de sièges attribués à la commune de Les Attaques (2 sièges) est inférieur au nombre de conseillers communautaires actuels (5 sièges). Les conseillers communautaires qui siègeront au conseil d'agglomération sont élus par le conseil municipal parmi les conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. Les conseillers communautaires sortants sont : Jacques RIVENET, Lucienne FONTCASAS, Jean BOUCLLET, Nadine DENIELE et Eliane KRASINSKI. Une liste est candidate : Jacques RIVENET et Nadine DENIELE : 14 votes POUR, 5 bulletins blancs.

8. Questions diverses

Monsieur le Maire a informé l'assemblée qu'une commission communication a eu lieu au sujet de la création d'un site internet propre à la commune, et que sa mise en service est prévue au 1^{er} trimestre 2017. Monsieur le Maire a donné la parole à Monsieur DEMARET, qui a évoqué un problème de circulation. Il souhaiterait que des feux tricolores soient installés sur la RD943, au niveau de la zone industrielle et de la rue de l'Espérance. Monsieur le Maire a proposé d'inviter le directeur de la Maison Départementale de l'Aménagement Durable à la prochaine commission travaux.

RÉCEPTION DU PERSONNEL

Les membres du personnel ont été reçus en mairie, pour terminer l'année sur un moment de convivialité. C'était l'occasion pour le personnel des différents services de se retrouver autour du verre de l'amitié.



Les permanences des élus se déroulent les samedis de 10h à 12h à la mairie ou à Pont d'Ardres (dans les locaux de l'ancienne école) :

04/03/17 Mairie
18/03/17 Pont d'Ardres
01/04/17 Mairie
29/04/17 Pont d'Ardres
13/05/17 Mairie
27/05/17 Pont d'Ardres
10/06/17 Mairie

ZÉRO PHYTO DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2017



Les produits phytosanitaires (pesticides, fongicides, herbicides, insecticides et rodenticides contre les rongeurs) sont des substances ou des préparations utilisées pour protéger les végétaux des nuisibles.

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée Nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour

l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries. C'est dans ce cadre que le vendredi 18 novembre, une quarantaine d'élus et employés communaux issus du Calais ont assisté à une réunion d'information au magasin KIRIEL HONORE NEGOCE sur les évolutions relatives à cette interdiction d'utilisation des produits phytos pour les collectivités.

Alain et Kévin du service technique ont participé à cette formation sur les changements à venir, à savoir utiliser des méthodes alternatives comme le désherbage mécanique. La mise en place du Zéro Phyto est loin d'être sans effet sur l'organisation du service technique, c'est un changement radical en matière d'entretien des espaces verts, des trottoirs... les agents retournent à la binette ! Ces directives environnementales nécessitent un temps de travail plus important pour le désherbage.

Nous vous invitons comme dans de nombreuses communes, à collaborer avec les services techniques en nettoyant le fil d'eau et en participant dans la mesure de leur possibilité au fauchage.

En tant que consommateur de ces produits, vous êtes aussi confrontés à ces changements, car depuis janvier, les produits phytos sont exclusivement vendus sous vitrine et avec conseils. La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1^{er} janvier 2019.

MÉDAILLES DU TRAVAIL

À l'issue de la cérémonie de commémoration du 11 Novembre, le Maire a décoré 4 Attaquois de la médaille d'honneur du travail ; des médailles qui viennent récompenser l'investissement des récipiendaires dans leur vie professionnelle.

Médaille d'Or pour 35 années d'activité

Philippe-Auguste BARRON est entré à PG de Guînes en juillet 1981, il exerce toujours à Carrefour Market en qualité de chef-boucher.

Médaille Grand Or pour 40 années d'activité

Jean-Louis KACOUWNA a fait valoir ses droits à la retraite en septembre 2016, après 40 années d'activité en tant que technicien d'exploitation à Arcelor Mittal Dunkerque.

Pascal LEPINE est entré chez PIDOU en avril 1976, il y a travaillé durant 24 ans. Il a poursuivi son activité chez Système U pendant 12 ans, depuis 2013 il exerce dans l'entreprise de manutention portuaire L & M.

Bernard VAN ASSCHE, a commencé à travailler dès 16 ans à l'Alsacienne Biscuits à Calais. A 21 ans il change de branche en intégrant la SOCRAM (devenu le SMIRTOM en 1983), il y exercera jusqu'à l'âge de la retraite. Le Maire a rappelé que Bernard VAN ASSCHE s'est aussi impliqué dans la vie de la commune en qualité de conseiller municipal pendant 19 ans. Antoine PERALDI, le président du SMIRTOM lui a remis les médailles Or, Grand Or et Vermeil.



CHÈQUES CADEAUX NAISSANCE

C'est une tradition de la municipalité d'offrir un chèque cadeau à l'occasion d'une naissance dans un foyer de la commune. Depuis le mois de décembre, la commune a réévalué ce cadeau de bienvenue pour offrir à l'attention des nouveaux nés un bon d'achat d'une valeur de 30 euros.

COLLECTE ALIMENTAIRE



Vendredi 25 et samedi 26 novembre, les membres du CCAS se sont mobilisés pour assurer les permanences de la collecte alimentaire nationale. Ils remercient tous les donateurs, écoliers, particuliers et les agriculteurs qui ont apporté 325 kilos de pommes de terre. 500 kilos de denrée ont ainsi été redistribués à l'Association Entraide du Calais. La collecte 2016 est une très bonne collecte, avec une excellente participation des particuliers et de l'école. La collecte est également plus qualitative, avec beaucoup de plats cuisinés et de marques.

À l'école : Défi relevé pour les élèves de CE1 ! Eliane KRASINSKI a proposé un challenge à ses élèves, à savoir récolter 80 articles de denrées

non périssables. Les écoliers ont fait le tour des classes de l'école pour exposer leur ambition à leurs camarades, et de nombreux enfants ont participé à cette collecte avec enthousiasme.

La collecte alimentaire a été organisée dans le cadre de l'éducation civique et morale du programme scolaire.

Les élèves collectent tout au long de l'année des stylos pour les clowns de l'espoir, des cannettes métalliques pour le Téléthon et des bouchons (alimentaires) pour les Bigarchons.

La mission est double pour les enfants, en plus de mener une action de solidarité, ils contribuent à la préservation de planète en limitant les déchets



LE PORTAGE DES REPAS

L'Etat ayant imposé une réorganisation territoriale des communes, la CCSOC a disparu au 31 décembre dernier. De ce fait les portages de repas à domicile ne sont plus assurés par le CIAS des Trois Pays dans notre commune. Cependant, la municipalité de Les Attaques a décidé de poursuivre l'aide au maintien à domicile des personnes âgées, et depuis le 2 janvier c'est l'association AMB ASSAD qui prend en charge ce service. Les repas comprennent un potage, une entrée, un plat, un fromage, un dessert et du pain. Le prix du repas livré est de 10 euros. Mais il en coûtera réellement 4,84 € par repas aux bénéficiaires de l'aide du CCAS de la commune. En effet, le coût inclus 5,16 € pour

la livraison et à compter du 1^{er} janvier 2017 tous les contribuables peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% sur cette somme. Le CCAS prend en charge l'autre moitié soit 2,58 €. Chaque mois les bénéficiaires devront régler une facture de 7,42 € par repas, mais ils percevront en 2018 le reversement des Impôts de 2,58 € par repas. L'aide de la commune est accordée dans les conditions suivantes :

- ✓ Etre bénéficiaire de l'APA
- ✓ Ou être âgé de plus de 75 ans
- ✓ Ou sur prescription médicale (sortie d'hospitalisation, inaptitude temporaire) pour la durée prescrite.

RENOUVELLEMENT D'UNE LOCATION DE CHASSE

Le CCAS de la commune octroie une location de chasse pour 3 ans sur la parcelle AX53 (3 ha 30 a 35 ca), située au Coin des Picards. Arrivée à échéance, cette location est à renouveler pour 2017, 2018 et 2019. Elle sera accordée au plus offrant. Date limite de réception des offres au 15 juin 2017 en mairie.

La location sera attribuée avant l'ouverture de la chasse.

TRAVAUX

Abris-bus pour le ramassage scolaire : un abris-bus a été installé au croisement de la Rivière Neuve et de la Route d'Andres au Pont Neuf. L'abri bus de la place de la République a été déplacé près de la poste. Le quatrième coussin berlinois a été installé fin novembre, il complète le dispositif de sécurité de la rue du Contre Halage. D'autres dispositifs seront mis en place au Pont d'Andres pendant l'exercice 2017.

TAP

La troisième période des TAP a débuté début janvier, chaque mardi et vendredi 110 enfants en moyenne sont accueillis dans les ateliers. Les animatrices débordent d'imagination pour proposer aux enfants des activités ludiques en rapport avec le calendrier : création de sapin de Noël en 3 D, Père-Noël en pâte à sel... réalisation de jeux de Mémo, de pompons (atelier couture)... et de masques car le carnaval se profile



à l'horizon ! Les enfants ont aussi participé à des ateliers sportifs. **Rappel des dates d'inscription pour les enfants qui ne sont pas inscrits à l'année :**
 Avant le 11/02/17 pour la période 4 : du 27/02/17 au 07/04/17,
 Avant le 07/04/17 pour la période 5 : du 24/04/17 au 07/07/17.
 1 € la séance



LE CENTRE DE LOISIRS, UN RÉEL SERVICE À NOS FAMILLES

• **La session des vacances de février 2017**
 L'agglomération GRAND CALAIS Terres & Mers à laquelle appartient notre commune depuis le 1^{er} janvier 2017 a repris l'organisation du Centre de Loisirs Intercommunal dans les mêmes conditions d'exploitation que précédemment sur 3 centres : Les Attaques, Fréthun et Hames-Boucres.
 Il accueille les enfants de 4 à 15 ans 1/2 révolus en début de session, résidant sur le territoire des communes de Les Attaques, Fréthun, Hames-Boucres et Nielles-les-Calais (puis Escalles dès que la commune aura intégré l'agglomération). Les enfants extérieurs à ces communes pourront être accueillis dans la limite des places disponibles et avec un tarif majoré.
 3 directrices de centre ont été recrutées et 15 animateurs.

Nous avons eu le plaisir de compter une fréquentation en hausse avec 139 enfants inscrits à la session de février. Le centre des Attaques accueillera 56 enfants à la salle polyvalente communale, tous les après-midi du 13 au 24 février de 13 h.30 à 17 h.30, au même tarif que l'année dernière.

Notez les dates et les inscriptions aux sessions de printemps et d'été

• **Printemps : Centre du 10 au 21 avril de 13 h.30 à 17 h.30**
 Inscriptions : Permanence le 22 février de 17 h.30 à 18 h.30 à la Salle Polyvalente
 Clôture le lundi 20 mars

• **Été : Centre du 10 juillet au 18 août de 9 h. à 17 h.**
 Inscriptions : Permanence à la salle polyvalente le 19 avril de 17 h.30 à 18 h.30
 Permanence à la mairie le 17 mai de 16 h.30 à 18 h.
 Clôture le lundi 29 mai
 En dehors des permanences dans la commune, s'adresser à l'Hôtel Communautaire - 76, Boulevard Gambetta à Calais - du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

SONT ARRIVÉS AU MONDE

Lina TARDIEU, née le 30 octobre 2016, fille de Johnny TARDIEU et de Jessica DARCY
 Charlie DUTRIE, née le 7 novembre 2016, fille d'Axel DUTRIE et de Valentine BRUNEVAL
 Eliott GEST, né le 15 novembre 2016, fils de David GEST et de Déborah HOCHART
 Célian VENELLE, né le 17 janvier 2017, fils de Nicolas VENELLE et d'Amélie BOUTIN
 Médric VENELLE, né le 17 janvier 2017, fils de Nicolas VENELLE et d'Amélie BOUTIN

SE SONT MARIÉS

Valérie DELABY & David LENGAGNE, mariés le 10 décembre 2016

NOUS ONT QUITTÉS

M^{me} BEAUMONT née Thérèse BOURDIN, décédée le 31 octobre 2016
 M^{me} HEUMEL née Huguette BERNARD, décédée le 22 novembre 2016
 M^{me} LELEU née Godeleine BACQUET, décédée le 23 novembre 2016
 M. ALLEMEESCH Daniel, décédé le 29 décembre 2016
 M. CHOISEZ Gilles, décédé le 8 janvier 2017

NOCES D'OR

Pierre et Francine QUEHEN se sont à nouveau dit « oui » le 5 novembre 2016. « Il y a 50 ans, jour pour jour, et heure pour heure, le 5 novembre 1966 à 15 heures, mon père Gustave RIVENET célébrait votre union... Un an après est né votre premier fils Thierry. Puis en 1969, c'est au tour de Tony de venir au monde.

Votre famille s'est agrandie depuis, vous avez aujourd'hui cinq petits-enfants, Maxime, Manon, Quentin, Coralie et Nicolas... ». Le Maire a souhaité à Pierre et Francine QUEHEN de partager encore de nombreuses années de bonheur et leur a remis la copie de l'acte de mariage original, le diplôme des noces d'or ainsi qu'un bouquet de fleurs.



INFOS PRATIQUES

INSCRIPTION SCOLAIRE

Pensez dès à présent à inscrire vos enfants pour la rentrée scolaire de 2017 (enfants nés avant le 31 août 2015). Pour cela il suffit de vous munir d'un justificatif de domicile et de compléter en mairie une fiche d'inscription.

Les services péri-scolaires sont les suivants :

- La garderie fonctionne :
 - le lundi et le jeudi de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30
 - le mardi et le vendredi de 7h30 à 8h45 et de 17h à 18h30
 - le mercredi de 7h30 à 8h45 et de 11h45 à 12h45
- La cantine, les repas sont préparés sur place avec des produits frais
- Les TAP

LES AUTORISATIONS DE SORTIE DE TERRITOIRE SONT RETABLIES !

L'état a rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs quittant le territoire national sans être accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale.

L'autorisation de sortie de territoire prend la forme d'un formulaire CERFA (15646*01), il est à signer par un seul titulaire de l'autorité parentale, elle devra être accompagnée d'une copie du titre d'identité du signataire. Le mineur devra avoir en sa possession l'original de ce document pour être autorisé à quitter le territoire.

Attention : Il n'y a pas de procédure d'enregistrement en mairie ou en préfecture. Le formulaire est disponible sur service-public.fr



LE RECENSEMENT DES JEUNES

Tous les garçons et filles nés entre le 1^{er} octobre et le 30 décembre 2000, sont invités à passer en mairie pour effectuer leur recensement militaire, munis d'une pièce d'identité, du livret de famille à jour et d'un justificatif de domicile.



GRATUIT !

La mairie distribue gratuitement des sacs biodégradables, spécialement conçus pour les déjections canines.

LES ATTAQUES infos - n° 10 - 1^{er} trimestre 2017
 Directeur de la publication : Jacques Rivenet
 Rédaction : N. Denière - D. Leveugle et Commission Communication : J. Bouclet - V. Dewez - N. Duvieuxbourg - V. Le Mignon - L. Roberval - V. Seys - JP. Vasseur
 Impression : Imprimerie Ledoux - Ardres

LES ATTAQUES A INTÉGRÉ LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CALAISIS

La réforme de l'Etat sur l'organisation territoriale contraignait la Communauté de Communes du Sud-Ouest du Calaisis à disparaître parce qu'elle rassemblait moins de 15 000 habitants. Notre municipalité s'est prononcée dès le dernier trimestre de 2015 pour être rattachée à Cap Calais.

Les procédures de regroupement étaient pilotées par la Préfecture. Elles n'ont pas été simples, dans la mesure où les 9 communes qui composaient la CCSOC se sont scindées en 2 groupes : 5 communes pour rejoindre Cap Calais et 4 communes restant à la CCSOC pour fusionner avec les Trois Pays. Même si les communes sortantes sont majoritaires, tant en termes de population que de recettes fiscales, il n'a pas été possible de trouver un accord de sortie pour régler le partage. Le Président a ajourné les conseils qui devaient valider le protocole. C'est donc à la Préfète que reviendra l'arbitrage dans les 6 mois à venir sur le partage du patrimoine de la CCSOC.

Ces situations de blocage ont fait perdre beaucoup de temps et d'énergie à vos élus qui n'agissent pourtant que dans l'intérêt général des habitants, et nos revendications dans un protocole de sortie ne visent qu'à préserver l'investissement public de la commune.

Dans l'attente de cette décision préfectorale, nous sommes heureux de vous engager sereinement dans cette nouvelle année 2017 au sein de la nouvelle agglomération du GRAND CALAIS Terres & Mers. L'intégration des nouvelles communes rurales a entraîné le changement de nom de la Communauté d'Agglomération.

LA CONTINUITÉ DANS LES SERVICES À LA POPULATION

La Présidente de CAP Calais s'était engagée auprès de vos élus à maintenir tous les services intercommunaux dont vous pouviez bénéficier, et la mise en œuvre a débuté au 2 janvier 2017.

- Le centre de loisirs est organisé en février par l'agglomération aux mêmes conditions de tarifs qu'en 2016. Il se déroulera également aux vacances de Pâques et cet été (voir page 10).
- La crèche Pom d'Api est gérée par notre nouvelle intercommunalité qui a intégré toute l'équipe. L'attribution des places se fera prioritairement aux habitants de notre commune et des communes de l'agglomération.
- Le Relais d'Assistants maternelles poursuivra son activité sur le même fonctionnement, avec la commune de Coulogne dans l'attente de son transfert de compétence à l'agglomération.
- La collecte des ordures ménagères est également assurée depuis le 2 janvier par l'agglomération.

Il n'y a aucun changement pour notre commune, les jours de ramassage et les conteneurs restent identiques. Les consignes de tri sont inchangées.

Et, bonne nouvelle ! Dès 2017 la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères baisse. De 17,46% en 2016 elle passe à 16,12% pour 2017. Pour toutes questions relatives à la gestion des déchets, contacter directement le secrétariat du service de collecte des déchets au 03.21.46.66.28.

Retrouvez toutes les infos pratiques sur www.capcalais.fr/collecte

1^{er} mars 2017 :

Services des encombrants

Le service des encombrants reste également inchangé, il sera assuré le 1^{er} mars 2017. Par contre, pour s'inscrire il faut maintenant contacter directement le secrétariat de la collecte des déchets au 03.21.46.66.28.



Un bus toutes les heures entre Les Attaques et Calais

Calendrier de ramassage des poubelles :

Tous les lundis :

poubelles noire et marron

Tous les 15 jours à partir du 20 février ajouter la poubelle jaune

Tous les 3^{èmes} lundis du mois ajouter la poubelle verte

Dans l'attente de la distribution dans les boîtes aux lettres du calendrier annuel de ramassage.

ET ENCORE PLUS DE SERVICES À LA POPULATION...

- Un tarif privilégié dans les équipements culturels et sportifs de l'agglomération depuis septembre 2016 (voir Les Attaques Info d'Octobre 2016),
- Une ligne de bus (N°8) pour relier Pont d'Ardres et le centre village à Calais toutes les heures.

Depuis le 2 janvier, la ligne de bus n° 8 du SITAC, relie Les Attaques à Calais toutes les heures, avec deux arrêts, à Pont d'Ardres et en face de la Mairie.

Le prix de base du ticket est de 1,20 €, avec plusieurs offres tarifaires - la carte de 5 voyages à 5 €, le pass-bus valable pour une journée complète sur l'ensemble du réseau à 3,40 €, le pass-tribu à 6,90 € valable une journée sur l'ensemble du réseau pour un groupe jusqu'à 5 personnes, l'abonnement mensuel pour un nombre illimité de voyages sur l'ensemble du réseau à 30 € et 15 € pour les moins de 26 ans ou bénéficiaires de la CMU-C.

Le CCAS de la commune offre aux Attaquois de plus de 65 ans non imposables (ou invalides ou handicapés) une carte de bus utilisable toute l'année pour seulement 2 € par mois. Pour obtenir un titre de transport par le biais du CCAS, il suffit de se présenter en mairie avec 1 pièce d'identité, 2 photos, un justificatif de domicile, les documents justifiant la non-imposition, le handicap ou l'invalidité, et de s'acquitter des 2 € mensuels. Les cartes peuvent être délivrées au semestre.

Les demandeurs d'emploi pourront également bénéficier d'une aide du CCAS et obtenir une carte de 20 voyages (1 fois par an), afin de leur permettre des déplacements pour faciliter leur recherche de travail. Les cartes de bus pour les personnes âgées et les demandeurs d'emploi, (avec aide du CCAS de la commune) sont à demander à la mairie.

Les titres à la journée sont vendus à bord et les abonnements mensuels sont à acheter à l'agence Vivabus - 68, Boulevard Lafayette à Calais, Tél : 03 21 19 72 72. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30. Le samedi de 9h à 12h.

Une gouvernance partagée avec les communes entrantes

Notre commune bénéficie de deux sièges dans la nouvelle assemblée à l'agglomération. Deux délégués ont été élus par le Conseil Municipal de Les Attaques pour représenter la commune dans la nouvelle entité : M. RIVNET et M^{me} DENIELE-VAMPOUILLE qui ont été installés en tant que conseillers communautaires de l'agglomération le 19 janvier.

La Présidente de GRAND CALAIS Terres & Mers a attribué aux communes entrantes un poste de vice-présidence. M. le Maire a proposé que ce soit M^{me} DENIELE qui occupe ce poste, il siège à un poste au sein du bureau communautaire. La commune est ainsi bien représentée à la Conférence des Maires et au Bureau.

Nadine DENIELE est en charge de la compétence Petite Enfance (Centre de Loisirs et Crèches des communes entrantes).

Des ressources nouvelles

Les budgets des collectivités territoriales sont finalisés dans le 1^{er} trimestre de chaque année. Néanmoins, compte tenu des travaux préliminaires que nous avons mené avec Cap Calais, nous sommes en mesure d'espérer globalement une diminution des charges financières au budget communal.

EMPLOI

ANIMATEURS DE CENTRES DE LOISIRS

GRAND CALAIS Terres & Mers recrute en contrat saisonnier des animateurs de centres de loisirs pour la période de **juillet et août**.

Formation & qualification requises :

- **BAFA exigé (ou équivalence reconnue)**
- **Excellente présentation**
- **Esprit d'initiative & de créativité**
- **Sens du travail en équipe**
- **Réactivité & dynamisme**

Adresser votre candidature (lettre de motivation, CV détaillé & copie des diplômes) à :

M^{me} la Présidente

Cellule Insertion et Saisonniers

« Recrutement d'animateurs saisonniers »

Hôtel Communautaire - 76 Boulevard Gambetta - CS 40021

62101 CALAIS CEDEX

Dépôt des candidatures avant le 15 mars 2017

PERSONNEL DE SERVICE DE REPAS

GRAND CALAIS Terres & Mers recrute du personnel pour servir **les repas qui seront livrés à la cantine des centres de loisirs du 10 juillet au 18 août**.

Horaires 12h à 14h

Le recrutement est prévu début juin

Adresser vos candidatures à :

Hôtel Communautaire - 76 Boulevard Gambetta - CS 40021

62101 CALAIS CEDEX

La compétence Assainissement a été transférée à la Communauté d'Agglomération du Calaisis au 1^{er} janvier.

Les études et contrôles des installations d'Assainissement Non Collectif sont donc désormais assurées par Cap Calais, et non plus par la commune.

Il est interdit aujourd'hui à tout intervenant extérieur (comme la SEMPACO) de réaliser des contrôles à la vente. Seuls les services de l'agglomération peuvent être sollicités !

Pour plus d'informations, le Pôle Conformité et instruction de l'agglomération est joignable au 03.21.19.56.07.

Avec le SEVADEC :

Distribution gratuite de compost le Vendredi 3 Mars.

Quantité limitée à 1m³ par véhicule.

Prévoir sacs et contenants.

Le chargement est effectué par les agents du SEVADEC, 271 rue Jacques Monod à Calais.

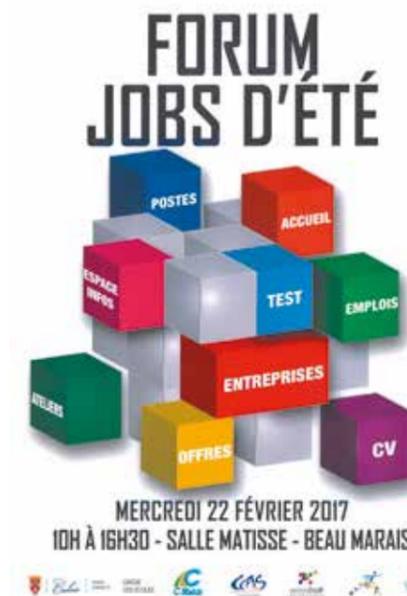
RENCONTRE JOBS D'ÉTÉ

La ville de Calais organise le mercredi 22 février de 10h à 16h30 à la salle Gauguin-Matisse (Beau-Marais), le forum Jobs d'été.

Le forum Jobs d'été est ouvert à tous, c'est l'occasion de rencontrer directement les employeurs (le centre hospitalier, Armatix, le Club Med...).

Un atelier CV animé par la Mission Locale vous permettra de mettre en valeur votre CV. Vous ne parvenez pas à situer votre niveau d'Anglais ? Des tests d'anglais pourront être réalisés sur place.

Le Forum met aussi en place un pôle d'information animé par la Mission Locale et la Maison de l'Emploi. Vous y trouverez des renseignements sur l'orientation professionnelle, l'insertion sociale, le service civique, l'accès à la formation l'aide à la mobilité, la santé...



FÉVRIER

Samedi 11 : USA Foot – Tournoi U12/U13 Complexe Sportif & Salle Polyvalente

Les activités du Centre de Loisirs du 13 au 24 février



Le Centre de Les Attaques accueillera 56 enfants répartis en 4 groupes encadrés par la directrice Adeline RINGO et 6 animateurs (4 titulaires et 2 stagiaires).

Le 1^{er} groupe de 13 enfants de moins de 3 ans sera animé par Julie Dernis et Blanche Carlier. Les enfants s'amuseront autour du thème « Quand la chenille devient papillon ». Objectif : développer l'éveil des enfants et leur faire découvrir la nature.

Le 2^{ème} groupe de 24 enfants de 6 à 9 ans, sera animé par Corentin Rébier et Marine Philipson. Les enfants s'amuseront autour du thème « Les Aventuriers ». Epreuves intellectuelles, manuelles et sportives au cours des deux semaines pour obtenir leur diplôme d'aventurier à la fin de la session.

Le 3^{ème} groupe de 12 enfants de 9 à 10 ans, sera animé par Louise Declémy la première semaine et Thibault Duquenne la deuxième. Sur le thème du Carnaval de Dunkerque et de Rio, ils développeront la cohésion entre les enfants et la socialisation.

Le 4^{ème} groupe de 7 enfants de 11 à 13 ans, sera animé par Simon Delhez sur le thème « Musique et sports ». Les adolescents développeront leur aptitude physique (coordination et élaboration de stratégie) et la cohésion d'équipe.

Un grand jeu commun pour tous les groupes est organisé lors du premier après-midi sur le thème des héros des jeux vidéo.

Le jeudi 16 février une journée inter centre rassemblera les enfants par tranche d'âge.

A Fréthun, pour les 35 enfants de 4-5 ans sur le thème de La grande fête de carnaval à Disney et pour les 55 enfants de 6 à 9 ans sur le thème du Voyage autour du monde

A Les Attaques, pour les 49 enfants de plus de 10 ans sur le thème de l'Enquête policière.

MARS

Dimanche 5 : LABC – Loto à la Salle Polyvalente

Ouverture des portes à 13h30

Samedi 11 : Association Parents d'Elèves : Loto à la Salle Polyvalente

Samedi 18 à 17h : Club Détente – Loto au Pré-Clocher, ouverture des portes à 16h15 - Achat des cartons sur place

AVRIL

Samedi 1^{er} : Comité des Loisirs - Parcours du cœur – RDV au Pré-Clocher à 14h30

Dimanche 2 : LABC – Tournoi U11

Dimanche 9: LABC – Tournoi U15

Samedi 15 à 15h : Comité des Loisirs – Chasse aux œufs dans le parc de la mairie

Dimanche 30 à 12h : ACPG - Commémoration de la Déportation au Monument aux Morts



Repas spectacle des Piplette's le samedi 25 mars

A 19h à la salle polyvalente de Les Attaques, La Compagnie Les P'tits Papiers vous présente la « trio-logie des Piplette's » avec Cathy Niquet, Françoise Rose, Isabelle Ducroux, Claudine Logez, Mathieu Ferrand et Marie Vampouille (la petite Attaquoise de la troupe). Gisèle, Adèle et Mirabelle, les 3 amies de toujours et pour toujours...

vous emmènent sur le chemin d'un marathon théâtral de 3 spectacles, parsemé de rires, d'émotion, d'humour, de chansons et d'une bonne dose de dérision... Une trilogie comme au cinéma mais pour de vrai : comme « Star-Wars », avec moins d'effets spéciaux mais plus de sons avec la bouche, sans le côté obscur mais beaucoup de lumière d'étoiles et sans la moindre miette de guerre mais avec tellement d'amour !

Il vous sera servi durant la soirée un repas : un apéritif, un couscous royal, une boisson et un dessert.

Les bénéficiaires de ce repas-spectacle permettront à cette troupe de théâtre amateur de participer au fabuleux festival off d'Avignon. En effet les Piplette's brûleront les planches du théâtre la Tâche d'encre d'Avignon du 22 au 30 juillet 2017.

Réservations avant le 22 mars au 06.69.61.53.66 ou 06.83.66.34.96

Prix : 29 euros et 15 euros pour les enfants de moins de 12 ans.



A ne pas manquer !

La Fédération Française de Cardiologie invite les communes et les associations à se mobiliser contre les dangers de la sédentarité, en organisant un Parcours du Cœur entre le 18 mars et le 14 mai 2017.

Localement cet engagement citoyen est organisé par le Comité des Loisirs **le samedi 1^{er} avril. Rendez-vous à la salle du Pré-Clocher à 14h30 pour les inscriptions, départ à 15h.**

Au programme de ce Parcours du Cœur, vous aurez le choix entre une randonnée ou un parcours cycliste.

A cette occasion de la documentation dispensant de la prévention-santé vous sera distribuée.

MAI

Lundi 1^{er} : USA Foot - Braderie au terrain de football de 7h à 18h - Réservation auprès de Jean-Paul VASSEUR 06 62 02 12 65

Lundi 8 à 11h45 : Commémoration au Monument aux Morts

Lundi 8 à 12h : Médailles du travail

Samedi 13 : Toutes au Sport – Loto à la Salle Polyvalente

Jeudi 25 : LABC – Tournoi Féminin

Jeudi 25 : Club Détente – Kermesse

JUIN

Jeudi 1^{er} au dimanche 5 : LABC – Tournoi de basket

Mercredi 7 : Repas des aînés de la commune (sur invitation)

Dimanche 18 à 18h : ACPG Appel du 18 juin au Monument aux Morts

Samedi 17 juin : LABC – Rendez-vous musical à la Salle de Sport

Samedi 24 juin : Toutes au Sport – Soirée à la Salle de Sport

JUILLET

Samedi 1^{er} : Kermesse de l'école

Dimanche 2 : LABC – Brocante quartier des Gardénias

Samedi 8 & dimanche 9 : Comité des Loisirs - Ducasse

Dimanche 16 : Braderie de l'association du Pont d'Ardres

Passage du jury des maisons fleuries

AOÛT

Dimanche 20 : Comité des Loisirs - Brocante du centre

Dimanche 20 : Les Gazelles – Portes ouvertes

SEPTEMBRE

Samedi 2 et Dimanche 3 : LABC – Tournoi Seniors Masculins

Dimanche 17 : LABC – Tournoi à la Salle de Sport

Dimanche 24 : Les Archers des Estaches – Tir du Roy

OCTOBRE

Samedi 7 : Don du sang dans le hall de l'école au matin

Dimanche 8 : Comité des Loisirs - Après-midi théâtral avec la Compagnie de Bric & de Broc, à l'affiche le nouveau spectacle « Saint-Nicolas de la Bouze » par Christian LENGAGNE

Samedi 14 : Remise des prix du concours des maisons fleuries au Pré-Clocher

Jeudi 19 : Toutes au Sport – Octobre Rose à la Salle Polyvalente

Samedi 21 : LABC – Repas à la Salle Polyvalente

NOVEMBRE

Vendredi 10 : LABC – Tournoi 3/3 au Complexe Sportif

Samedi 11 : LABC – Tournoi Baby Basket au Complexe Sportif

Samedi 11 à 11h45 : Commémoration au Monument aux Morts

Samedi 11 à 12h : Médailles du travail

DÉCEMBRE

Samedi 2 : Association du Pont d'Ardres et Comité des loisirs -

Saint-Nicolas à Pont d'Ardres et à la Salle Polyvalente

Jeudi 21 : Association parents d'Elèves – Marché de Noël dans le Hall de la Maternelle

SITE INTERNET

Le site internet de la commune était relié au site de la Communauté de Communes du Sud-Ouest du Calaisis.

La CCSOC dissoute, un nouveau site sera mis en ligne, il sera opérationnel au cours du premier trimestre 2017.

Vous y retrouverez les actualités de la commune et des associations, les renseignements pour les formalités administratives, les services aux habitants, les publications officielles, une galerie photos...





LE RELAIS DES ATTAQUES A FÊTÉ SON 25^{ÈME} ANNIVERSAIRE

Le 9 décembre 1991, Denis WAIRY faisait l'acquisition du Café de l'agriculture « Chez le notaire, j'ai signé l'acte de vente d'un fonds de commerce de café, salle de bal et magasin de vélo » se souvient Denis WAIRY.

Après la signature, Denis entreprend immédiatement d'importants travaux de rénovation, il faut dire que l'établissement tenu pendant 38 ans par Monsieur et Madame KERCKOVE n'était plus au goût du jour. L'activité de bal n'existait plus dans la grande salle, le magasin de cycles était fermé et la clientèle du café réduite à quelques habitués. « *j'ai créé une cuisine centrale, c'est-à-dire que depuis cette époque j'ai l'autorisation de livrer des repas à des institutions, j'étais le premier sur Calais et les alentours à obtenir ce numéro d'agrément, c'était une fierté* ».

Nouveau nom et nouveau départ pour l'établissement, « Le Relais des Attaques » ouvre ses portes le 9 Décembre 1991. Le café est tout de suite devenu un lieu de rencontre pour la jeunesse Attaquoise « *les jeunes venaient après le lycée, le mercredi après-midi et même le samedi soir avant de partir pour la discothèque des Jardins du Rosendaël à AUDRUICQ. Le démarrage a été fulgurant* ». Alors, les soirées à thèmes fleurissent, une par semaine ! « *C'était l'époque qui voulait ça, il n'y avait pas les portables ni de jeux en ligne comme aujourd'hui... Grâce à cette forte fréquentation des jeunes, j'ai gagné un concours organisé par mon brasseur dans les années 90* ». C'est la soirée Halloween qui est plébiscitée et à cette occasion, le Relais des Attaques attire les caméras de FR3 ! Si les jeunes participent activement au succès du Relais des Attaques, les parents ne tardent pas à pousser les portes de l'établissement pour voir ce qui distrait leurs adolescents, et ils deviennent très vite à leur tour des habitués !

Au fil des années l'établissement évoluera. Dès 1993, le restaurant et la brasserie voient le jour, le bar se transforme et devient un bar/salon, où l'on peut prendre son petit crème confortablement installé dans un canapé tout en feuilletant la presse locale. Dans toute sa modestie, Denis précise que son établissement est sans prétentions. Et pourtant, la salle accueille environ 80 mariages par an ! Il est également très sensible à la fidélité de sa clientèle. Le Relais des Attaques accompagne

ses clients dans tous les moments forts de la vie : baptême, communion, fiançailles, anniversaire, départ en retraite. Il bénéficie également d'une clientèle d'affaires fidèle pour laquelle il organise séminaires et réceptions.

Fort de son expérience dans la restauration (il a commencé son apprentissage en cuisine à 14 ans, après avoir travaillé dans plusieurs restaurants calaisiens, il officie pendant 15 ans à l'hôpital de Calais), Denis a toujours mis l'accent sur une offre de qualité. « *Je m'efforce de faire de la cuisine traditionnelle avec des produits frais et de saison, je me fournis chez les commerçants du coin, la boucherie MATRINGHEM ou la boulangerie DEJONGHE, c'est normal* ». Pour les embauches, Denis privilégie aussi les Attaquois. « *Au départ j'avais zéro employé, aujourd'hui j'ai 6 salariés et 2 apprentis. J'ai un personnel fidèle et une bonne brigade ! Claudie l'intendante de la cuisine est là depuis 1992, et je travaille avec mes deux fils* ».

La retraite ? Ce mot ne figure pas au répertoire de Denis qui est résolument tourné vers l'avenir, cependant il ne peut s'empêcher de penser aux bons moments. « *L'un de mes plus beaux souvenirs est l'inauguration de la mairie en 2000, le Maire m'avait confié la partie traiteur, j'étais très honoré de participer à l'événement. D'ailleurs je remercie la municipalité qui m'a toujours soutenu* ».

25 ans se sont écoulés, la motivation reste intacte, Denis a toujours des projets pour son établissement comme la rénovation de la façade ou des travaux au bar pour les personnes à mobilité réduite. Durant ce quart de siècle, Denis a cultivé au Relais des Attaques l'esprit de convivialité, tous les clients s'y retrouvent pour passer un agréable moment, que ce soit au café ou au restaurant, les habitués sont fidèles.

Le Relais des Attaques est devenu un établissement de référence dans le milieu professionnel de la restauration. Il attire dans notre commune une foule de clients qui le fréquentent. Nous adressons toutes nos félicitations à Denis WAIRY et lui souhaitons ainsi qu'à toute son équipe, de poursuivre dans cette belle voie de la qualité de l'accueil.